

MONTMORENCY

DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX / ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Secrétariat Général

Montmorency, 23 septembre 2022

MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL, EST PRIÉ(E) DE BIEN VOULOIR ASSISTER A LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL QUI AURA LIEU LE :

JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022 A 20H00

**SALLE DES FÊTES
3, AVENUE FOCH**

La séance sera retransmise en direct sur la page Facebook de la ville :
<https://www.facebook.com/VilledesMontmorencyOfficiel/>

---oOo---

ORDRE DU JOUR

- DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
- COMMUNICATIONS DU MAIRE
- DELIBERATIONS

DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX – ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1- Modification de la délibération n°1 (2°) du 16 juillet 2020 portant délégations du Conseil Municipal au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code des Collectivités Territoriales
- 2- Désignation d'un conseiller municipal au sein des conseils d'écoles maternelle et élémentaire Pasteur
- 3- Désignation d'un conseiller municipal « correspondant Incendie et Secours »
- 4- Contrat de concession de service public relatif à la gestion et à l'exploitation de la chambre funéraire municipale : Choix du concessionnaire et autorisation donnée au Maire de signer le contrat
- 5- Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- 6- Nouvelle dénomination de la commission permanente de concession et élection de ses membres

Secrétariat général
Téléphone : 01 39 34 98 66
Fax : 01 34 12 18 65
Courriel : directiongenerale@ville-montmorency.fr

Adresse postale
Hôtel de Ville
2, avenue Foch
BP 70101
95162 Montmorency Cedex

Accueil
2, avenue Foch
95160 Montmorency

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

- 7- Suppression de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de l'Europe
- 8- Classement de la forêt de Montmorency en forêt de protection
- 9- Mise en vente des lots 203, 204, 75 et 80 dans la copropriété sises 6 Avenue Emile, 7, 9 et 11 Avenue Foch et 11 rue du Docteur Demirleau (parcelle AB 77) – prolongation de la mise en vente

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

- 10- Approbation de la convention de partenariat avec le collège Pierre de Ronsard pour des interventions de la ludothèque en son sein

DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX – FINANCES


- 11- Acceptation du don de l'association de défense du cadre de vie de Montmorency
- 12- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association AMICALE AUTONOME DES LOCATAIRES des résidences FLORIAN / LA FONTAINE / PASCAL
- 13- Fixation des tarifs municipaux

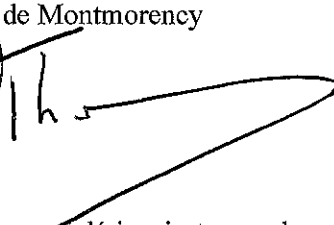
DIRECTION DE L'ÉDUCATION

- 14- Approbation des projet d'établissement et règlement de fonctionnement unifiés des établissements d'accueil du jeune enfant
- 15- Autorisation donnée au Maire de signer la convention d'engagement de service et d'habilitation informatique – lieu d'information – avec la CAF du Val-d'Oise et approbation du projet de fonctionnement du Relais petite enfance

- COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2022.

**Maxime THORY**
Maire de Montmorency



NB : Conformément à l'article 8 du Règlement intérieur du CM, les conseillers qui désireraient poser des questions orales devront les déposer **au plus tard le mardi 27 septembre 2022.**

Les dossiers sont consultables, conformément à l'article 5 du Règlement intérieur du CM adopté en séance le 10 décembre 2020.